De porteur d'eau à porteur d'air

Territoire de l'hydroélectricité, le Québec est poussé ces années-ci dans l'éolien par le gouvernement qui en fait une soit disant politique de développement régional.

- Unique au monde de par la mutiplicité de ses rivières et fleuves, de par la richesse qu'elle crée et du savoir-faire dont elle est porteuse, l'hydroélectricité québécoise a fait ses preuves. Elle est surtout propriété publique, depuis que l'État a nationalisé l'industrie privée pour en faire un formidable outil qui enrichit tous les Québécois.
- -L'industrie éolienne, elle, est privée. C'est le fait de l'obsession du gouvernement de Jean Charest de brader les acquis de la Révolution tranquille et de compagnies éoliennes canadiennes et européennes vouées à enrichir leurs seuls actionnaires avec le vent du Québec. Comme autrefois les Québec Power et Shawinigan Water and Power avec nos bassins hydrographiques.
- -Du point de vue socioéconomiques, le choix énergétique gouvernemental équivaut à un virage à 180 degrés. Quand ils cèdent leurs propriétés aux compagnies éoliennes, les Québécois cèdent leur droit stratégique à contrôler leur énergie.
- -Pourtant, il n'y a pas de débat, vraisemblablement parce que le modèle éolien « made in Québec » actuel ne passerait pas l'épreuve, parce qu'il s'en dégage des relents d'un colonialisme que les Québécois pensaient révolu. Le discours général est plutôt dominé par un gouvernement aveuglément privatisant, par les agences de communication faiseuses d'images démagogiques des intérêts privés éoliens et par des groupes écologiques assujettis aux pouvoirs politiques et de l'argent dont le sens critique s'est comme par hasard envolé.
- -Il est impératif qu'un débat public se fasse. Ne serait-ce que parce que le gouvernement livre à la pièce à des multinationales de petites municipalités démunies et isolées ainsi que leurs habitants, que sur ceux-ci se font offrir des dédommagements dérisoires pour le saccage de leur environnement social et naturel, que les règles d'éthiques de nos élus municipaux sont devenues élastiques avec la bénédictions du ministère des Affaires municipales, que les histoires d'horreur de contrats étrangement ficelés se multiplient, que les conflits d'intérêts sont nombreux, que les profits des parcs éoliens sont exportés à l'extérieur du Québec ou ne restent que des miettes, que les impacts réels et cumulatifs sur le territoire québécois sont inconnus, que ces mêmes impacts sur la santé humaine relèvent tout autant de l'inconnu, que le BAPE est devenu une machine à valider l'invalidable, que l'information écrite et radiophonique est contrôlée, que les technologies et leurs retombées enrichissent des étrangers, qu'est ratée l'occasion d'un développement intégré de toutes les formes d'énergie, y compris celles du sous-sol québécois, que le développement éolien est une spéculation sur l'ordre naturel, etc., etc.

Ce sont toutes ces questions qui seront abordées dans ce site d'information et de discussion. Ce site se veut une projection de l'intérieur dans l'esprit du jardin de Kyoto,

(**Rf.***), tel que vécu dans l'optique des résidants occupants, experts consultants des territoires convoités, diamétralement différent du point de vue de convoiteurs de l'extérieur aux intérêts avides de profits et désintéressés des impacts en milieu environnemental habité, privé et équilibré. L'expert consultant occupant de premier droit se manifeste ici.

* Ref : Esprit de Kyoto

« Voilà une interrogation qui nous invite à méditer sur la symbolique du célèbre jardin de pierre du temple bouddhiste Ryôan-ji de Kyoto. Ce jardin zen, qui date du 15ème siècle, propose au visiteur une interprétation du monde : il est principalement constitué d'un lit de fin gravier blanc (symbolisant l'océan), soigneusement ratissé (voici les vagues), au sein duquel ont été disposées 15 roches basaltiques (les îles) entourées de mousse (la forêt, la nature, les terres cultivées).

Ces îles sont réparties en cinq groupes comportant de deux à cinq pierres savamment disposées, de telle sorte qu'il ne soit possible de n'en dénombrer que 14 à la fois, quel que soit l'endroit où se trouve un observateur qui prend le soin d'accomplir le tour complet de ce chef-d'œuvre.

Cela signifie que l'individu ne peut embrasser la totalité du réel qu'en s'y intégrant, non en demeurant un observateur passif, condamné à se laisser abuser par les apparences.

Certaines pierres sont même dissimulées au regard par des lanternes, également en pierre, censées apporter un éclairage symbolique à l'ensemble -- mais il n'existe pas de source de lumière conçue par l'esprit de l'homme qui n'engendre également ses propres zones d'ombre. »

Vous devinerez qui se fait ratisser?

Presque aussi zen qu'un lever de soleil sur un jardin de pierre au pied du mont Fuji.

Tel un lever de soleil sur notre village au pied de sa montagne :

La projection est de l'extérieur : les éoliennes constituent un acquis privé pour du profit privé...La ressource éolienne n'a rien de publique pas plus que les territoires ou elle se retrouvera ...c'est justement là : la garantie des exploitants profiteurs, de l'assurance de leurs revenus, selon leur bon vouloir et confortablement à l'abri de l'influence et de la compétition publique. Si les éoliennes se retrouvaient en territoire d'exploitation publique, comme sur les barrages, ils devraient se soumettre aux mêmes conditions du marché que ces mêmes turbines hydrauliques publiques dans le meilleur intérêt public.

Les résidents occupants n'ont pas à faire les frais, ni le sacrifice de cette arnaque P.P.P. privée-publique. Les choses parlent d'elles-mêmes. Le besoin prioritaire d'énergie pour le bien commun par l'éolien, n'est qu'hérésie, au Québec dans sa forme actuelle. On érige deux monopoles (H.Q.,et éolien) qui contrôleront les prix, tel les pétrolières, à l'abri de la régie de l'énergie et mieux encore des élus qui ne seront plus redevables. L'énergie apparemment propre fera la loi du marché des profits à tout prix, un marché artificiel. Le principe du libre marché!

Les politiciens des démocraties modernes et développées subordent désormais les électeurs dans des proportions à couper le souffle. De Bongo au Gabon, jusqu'ici, au Québec: l'image du géant vert.

Nous ouvrirons grand les horizons sur les ressources renouvelables, nous tenterons d'y présenter l'autre projection non assujettie à la propagande méga privée.

Un de ces résidents occupants de premier droit.: à suivre... Vous devinerez qui se fait ratisser? Meilleures Salutations, G-8/C.Noel